

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 { " " " six mois, 14 " "  
 { " " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à P<sup>o</sup> MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 27 Avril 1867.

### BULLETIN.

Le courant pacifique prévaut aujourd'hui. On s'autorise, pour ramener les esprits à la sécurité et les intérêts à la confiance, de plusieurs incidents qui, s'ils se confirmaient, ne manqueraient pas d'une certaine importance.

On prétend que M. de Gramont, rentrant à Vienne, après un voyage de plusieurs jours en France, aurait trouvé le Gouvernement autrichien disposé à conclure avec nous une alliance offensive et défensive.

D'autre part, il est question d'une lettre autographe écrite par la reine Victoria au roi de Prusse et dans laquelle S. M. britannique, après avoir insisté sur l'indépendance incontestable du Luxembourg, demanderait à S. M. Guillaume l'abandon de prétentions qui n'importent réellement ni à l'honneur ni aux intérêts de la Prusse.

Enfin, on prétend que des pourparlers seraient proposés, aussi par le Gouvernement anglais, dans le but d'amener une transaction qui consisterait dans la neutralisation de la province litigieuse sous la garde de la Belgique.

Ces diverses conjectures, qui indiquent au moins un certain penchant vers des idées respectivement conciliantes, ont impressionné favorablement le monde financier et politique. Personne plus que nous ne désire la réalisation de pareilles espérances. Cependant, si les conseils sont donnés de Vienne, de St-Petersbourg, de Londres, c'est de Berlin que la solution doit venir. Or, rien ne montre jusqu'à présent que le Gouvernement prussien ait modifié les résolutions égoïstes dont nous entretenons à l'envie, même avec des attaques pour le moins intempestives, les feuilles allemandes.

Vent-on un échantillon du langage injurieux des journaux de l'Allemagne du Nord ? Voici ce que nous lisons dans la *Gazette nationale* de Berlin :

« N'est-ce pas à Rosbach qu'il a suffi

d'un coup de baguette de Frédéric-le-Grand pour disperser l'armée française aux quatre vents ? Si les Français ont été une fois à Berlin, nous avons été deux fois à Paris. Ce sont là des souvenirs dont on ne devrait pas évoquer la mémoire sur le papier. Il y a une chose à laquelle il faut que ce peuple renonce : c'est de continuer à jouer la puissance dirigeante en Europe. »

Ainsi parlent les libellistes à la solde de M. de Bismark ; et l'on s'étonne que nous relevions leurs défis comme ils méritent de l'être ? On insulte les pères morts ; c'est oublier que les enfants vivent.

On espérait que l'ouverture du Parlement de Berlin donnerait occasion à M. de Bismark de faire connaître les intentions de la Prusse. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* nous annonce qu'il ne faut pas s'attendre à une communication du Gouvernement à l'ouverture des Chambres. Le même journal, s'occupant des bruits relatifs à la Hollande, nie qu'aucune pression de la Prusse ait menacé l'indépendance des Pays-Bas, et que les relations amicales entre les cabinets de La Haye et de Berlin aient été troublées un seul instant.

Les bureaux du Corps législatif examineront aujourd'hui la demande d'interpellation faite par M. Jules Favre. On ignore si elle sera autorisée. Il se pourrait que le Gouvernement eût des raisons péremptoires de ne point divulguer les négociations encore maintenues sur le terrain diplomatique. Espérons cependant que, répondant aux vœux du public, il dira ce qui peut être dit sans compromettre les grands intérêts engagés dans un conflit qu'il cherche à dénouer par les moyens conciliants, mais pour lequel il ne saurait sacrifier ni les intérêts ni l'honneur de la France.

J. REBOUX.

### REVUE DES JOURNAUX

M. Paulin Lymayrac s'attache à démontrer, dans le premier-Paris du *Constitutionnel*, que contrairement à l'opinion qu'on s'efforce d'accréditer en Allemagne, la France ne désire pas la guerre.

« Nous ne saurions protester avec trop d'énergie, s'écrit ce publiciste, contre une semblable imputation... Tout prouve le contraire et la politique de la France a été depuis le premier jour et elle est encore une politique de paix et de conciliation. »

Après avoir rappelé que le gouvernement français n'a jamais vu, dans un règlement de la question luxembourgeoise conforme aux intérêts de la France et au vœu des populations, qu'un gage de paix et d'une paix durable, M. Lymayrac ajoute :

« Jamais, au surplus, le gouvernement français n'a pensé que l'intérêt de la Prusse pût être dans aucun cas, de maintenir une garnison dans un pays indépendant, appartenant à un souverain étranger et ne faisant pas partie de l'Etat fédératif du nord de l'Allemagne. Jamais il n'a pensé que l'Allemagne pourrait revendiquer même des droits de communauté d'origine avec un petit pays dont la population, de l'aveu du premier ministre lui-même du roi de Prusse, a la plus profonde répugnance pour l'Allemagne et voterait avec enthousiasme sa réunion à la France, si on daignait la consulter. »

« Aujourd'hui le gouvernement de l'Empereur ne cherche pas à faire sortir la guerre d'une question ou, nous ne nous lassons pas de le répéter, il ne voyait qu'un gage de paix. La France n'est animée d'aucune ambition, elle a mis de côté toute prétention pour elle. »

« La question du Luxembourg est devenue une question européenne, et même dans cette nouvelle phase, la France se tient à l'écart pour ne pas gêner l'action pacifique des puissances, et pour ne pas engager les amours-propres. »

« Est-il une conduite plus désintéressée, plus rassurante pour tous, plus dégagée d'arrière-pensée, et surtout d'arrière-pensée de guerre ? La France, sans craindre la guerre, — si, ce qu'à Dieu ne plaise ! elle s'y trouvait injustement provoquée, — veut la paix et tient à ce qu'aucun doute ne puisse planer sur ses intentions. »

Le *Sidre* considère comme prochaine l'ouverture d'un débat sur l'affaire du Luxembourg au sein du parlement de Berlin :

« L'attitude des chambres prussiennes, ajoute M. Eugène Ténot, pourrait exercer sur l'issue du conflit une influence décisive. Que les représentants du peuple prussien se persuadent bien que la France ne menace pas l'Allemagne, qu'elle est loin de vouloir lui imposer une humiliation et la calamité de la guerre peut encore être écartée. »

« Le moment est solennel. On doit se convaincre d'une chose au delà du Rhin : la France ne fera la guerre que par nécessité, par impérieux devoir, mais si on l'y force, elle la fera de manière à prouver qu'elle est encore cette pépinière de soldats qui, dans les guerres de la révolution, fit si cruellement expier à l'Europe la faute qu'on avait commise en la provoquant. »

M. Ernest Dréolle pose en principe, dans la *Patrie*, qu'il n'est pas possible d'admettre le public de moitié dans des pourparlers entre gouvernements.

« Dans le cas présent, l'action diplomatique étant exercée par trois puissances étrangères, ce n'est pas au gouvernement français qu'il appartient de révéler les phases de cette action, tant qu'elle n'aura pas pris fin. Il peut, et il le fera, donner connaissance des résultats, après un exposé rétrospectif ; mais jusqu'au jour où ces résultats quels qu'ils soient, seront obtenus, le silence lui est imposé comme un devoir. »

Sous le titre « Les coalitions d'ouvriers », la *Presse* constate un fait très-curieux qui se passe en Angleterre : Pendant que nos ouvriers s'agitent pour chercher les bénéfices du droit de coalition, les ouvriers anglais, fatigués pour la plupart de luttes stériles, fatigués surtout d'alimenter les caisses de ces *trade's unions*, qui sous prétexte de les aider en cas de grève ne leur ont guère procuré jusqu'à ce jour que des déceptions, en sont arrivés à demander au gouvernement, après une enquête solennelle, d'instituer une espèce de commission arbitrale, qui serait chargée de vider tous les différends qui pourraient survenir, même ceux concernant la fixation des salaires. — « Tel a été, fait observer M. Victor Bonnet, le résultat de la longue pratique des grèves en Angleterre. Nos ouvriers français n'en sont pas là. C'est tout simple, le droit qu'ils exercent est d'hier, ils n'en connaissent pas encore tous les inconvénients. Mais pour peu qu'ils continuent dans la voie où ils s'engagent, ils ne tarderont pas à apprendre aussi à leurs dépens, comme les ouvriers

anglais, que, s'il y a des injustices passagères, des oppressions momentanées que le droit de coalition peut faire cesser, ces injustices et ses oppressions, le plus souvent, sont loin d'égaliser les maux immédiats qu'entraîne toute coalition sans parler des intérêts qu'elle compromet pour l'avenir. Comme les ouvriers anglais encore, ils comprendront qu'il vaut mieux s'en rapporter au jeu de la libre concurrence, et que c'est là, dans les sociétés modernes, le plus grand redresseur de toutes les injustices et de toutes les oppressions. »

On lit dans le même journal sous la signature de M. Cucheval-Clarigny :

Nous avons signalé, dès le premier jour, les trois modifications qu'il était indispensable d'apporter au projet de gouvernement sur la réorganisation de l'armée, à savoir : le maintien de la fixation annuelle du contingent par le Corps législatif ; la nécessité d'une loi pour appeler les réserves sous les armes ; la suppression de la caisse de la dotation de l'armée et de l'exonération directe par l'Etat.

« Nous avons lieu de croire que ces trois modifications ont été demandées par la commission du Corps législatif et qu'elles seront consenties par le gouvernement. Si ces concessions sont réellement faites, il nous est impossible d'apercevoir qu'elle objection valable on pourrait encore élever contre le projet de gouvernement. »

J. REBOUX.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

PRUSSE.

Berlin, 25 avril, soir.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

« Il ne faut pas s'attendre à une communication du gouvernement à l'ouverture des Chambres. Celles-ci étant convoquées pour un but spécial, et le gouvernement n'étant pas en situation d'aller au-delà du terrain des délibérations sur la constitution de l'Allemagne du Nord, le discours d'ouverture aura probablement pour unique objet l'œuvre de la Constitution de l'Allemagne du Nord. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 28 AVRIL 1867.

— 17 —

## LES ROQUEVAIR

— IX —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 26 avril).

« Je vois partout des regards moqueurs jetés sur moi et sur ma danseuse : je la regarde à mon tour. Hélas ! elle avait de trente-six à quarante ans, ce qui ne l'avait pas empêchée de prendre une toilette de jeune première qui m'avait sans doute fait illusion. J'avais vu une robe de soie rose, de la gaze et des fleurs ; je n'avais pas regardé le reste. Une masse de roses-pompons se balançait sur une tête supportée par un cou long et décharné, et grâce au décolleté extravagant de sa robe, on eût pu faire facilement un cours d'ostéologie. Ajoutez à cela que cette malheureuse créature avait cinq pieds

quatre pouces de haut, et jugez de l'effet que produisait auprès d'elle ma taille exiguë, même avec mes souliers à talons.

Ma singulière danseuse ne paraissait nullement embarrassée de ses longs bras et de ses longues jambes ; je vis de suite qu'elle avait des prétentions à la légèreté et à la grâce. Elle tournait, pirouettait avec un incroyable entrain ; elle se penchait vers moi pour m'encourager, et moi sentant combien nous étions ridicules l'un et l'autre et surtout l'un par l'autre, je brouillais les figures, et toute la politesse de bonne compagnie n'était pas suffisante pour empêcher quelques éclats de rire. Cécile surtout, moins habituée à se contraindre, riait de tout son cœur.

« Enfin une allemande à gauche est indiquée. Ma danseuse, désespérée des efforts inutiles qu'elle avait faits pour me mettre dans le bon chemin, s'empare de moi plus que je ne m'empare d'elle ; je veux pourtant terminer à mon honneur cette terrible contredanse ; je m'élançai, mes talons tournent sur le parquet, et je tombe, entraînant avec moi ma compagne. Le rire éclate de toutes parts. On nous relève ; mais la pauvre fille, humiliée sans doute de sa chute ridicule, avait pris le parti de s'évanouir. J'aurais bien voulu pouvoir en faire autant. Au lieu de cela, il fallut m'agiter, m'excuser, et s'écarter à la transporter dans la salle voisine. Ne croyez

pas, mon maître, que mes tribulations soient achevées. Hélas ! je n'avais vidé que la moitié du calice.

« Ma mère paraissait désespérée de l'accident, et malgré tout, je voyais le rire prêt à s'échapper de ses lèvres. Si je n'eusse pas été l'un des acteurs de cette scène burlesque, elle n'y eût pas résisté : les être ridicules ont le malheur de ne point inspirer de pitié.

« Ma mère demande son flacon de sels, et moi, en véritable campagnard limousin, je m'avise d'un remède que j'avais vu employer dans les cas, très-rare, où une paysanne peut s'évanouir.

« J'ouvre un buffet, je saisis une carafe et je la porte sous le nez de la grande fille en disant : « C'est du vinaigre ; il n'y a rien de meilleur que cela ! »

« Bien qu'elle fût sans connaissance, elle fit un geste si brusque pour me repousser, que le contenu de la carafe tomba à flots sur sa robe rose, et les éclaboussures atteignirent la belle robe de soie gris-perle de ma mère. Hélas ! dans mon fatal empressément à être utile, j'avais pris l'huile pour le vinaigre ; jugez de l'effet ! »

« Cet accident eut pour résultat de rappeler à la vie mon infortunée danseuse. Quant à ma mère, son dépit fut sans bornes, et tous ceux qui étaient là purent l'entendre dire : — Mon Dieu, qu'une mère

est malheureuse d'avoir pour fils un imbécile !

« Le mot n'était ni très-élégant ni de très-bonne compagnie, et je crois que ma mère ne me pardonnera pas de longtemps de l'avoir mis dans le cas de le prononcer en public.

« Vous pensez bien, mon ami, que je ne rentrai pas dans le salon. Je me sauvai dans ma petite chambre, et je jetai par la croisée les souliers à talons. Je déplorai amèrement la sottise vanité qui m'avait poussé à me grandir ; je maudis le monde et ses plaisirs, et les parquets et les femmes nerveuses, surtout quand elles sont vieilles et laides.

« J'aurais pu me dire que tout cela m'était arrivé par une faute ; j'aurais dû me sentir quelque pitié pour cette pauvre vieille fille, qui de son côté, sans doute, m'accablait d'amères malédictions, sans songer que, si elle avait eu le bon sens de consentir à avoir son âge, elle se fût épargnée, ainsi qu'à moi, les humiliations de cette soirée.

« Faut-il le dire ?... je pleurai comme un enfant. Ma mère a raison : dans le monde, je serai toujours un imbécile. Je suis gauche, embarrassé ; un regard me trouble, un sourire moqueur me déconcerte.

« Dans mon désespoir, j'enviais sérieusement l'aplomb audacieux, les manières

pisées, l'air de satisfaction intime de quelques-uns des jeunes amis de mon frère, que, jusqu'à ce moment, j'avais regardés comme des fats d'une complète nullité. A cette heure, je les trouvais très-supérieurs à moi, et j'aurais donné tout mon petit bagage scientifique et littéraire pour entrer comme eux dans un salon, et saluer avec ce genre délicieux dont ils possèdent la quintessence.

« Je pleurai de rage en pensant que Cécile m'avait trouvé ridicule. Je ne lui pardonnerais pas ses rires moqueurs ni ceux de M. Jacques ; elle me semblait sa complice ; je les entendais dire avec ma mère : Imbécile !

« Mon ami, tout cela est bien misérable, n'est-ce pas ? et prouve que je ne suis pas encore un homme.

« Aujourd'hui je suis plus calme. Je ne suis pas fait pour le monde, et cependant je veux y vivre quelquefois pour me livrer à l'observation.

« Je trouve un grand charme dans cette étude, qui n'est pas précisément celle du cœur humain, car dans le monde il ne se montre pas à découvert ; mais c'est elle de ses déguisements, et elle a aussi son intérêt.

« Mademoiselle Lucie (c'est le nom de ma danseuse) veut, à quarante ans, n'avoir que dix-huit ans ; moi, à vingt-deux ans, je vais prendre l'attitude et le rôle